



L'an deux mil dix huit, le douze avril à 14 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean Pierre DELORD, Maire.

Présents : J-P.DELORD, C.DEMARCY, M.CASSETTO, , C.FREUND C.CASTILLO, V.BIBBEAU, G. CROS, Y.ROULLAUD, P.LESGOURGUES.

Absents et accusés : S.BENARD, M.TRICOIRE

Séance ouverte à 14h10

1. Vote des comptes administratifs 2017.

❖ Budget communal M14

- Fonctionnement

Recettes	332 761.42 €		
Dépenses	248 780.37 €	excédent :	83 981.05 €

- Investissement

Recettes	481 487.33 €		
Dépenses	442 670.02 €	excédent :	38 817.31 €

Résultat budget		excédent :	122 798.36 €
------------------------	--	-------------------	---------------------

❖ Eau et Assainissement M49

- Exploitation

Recettes	41 326.47 €		
Dépenses	37 794.28 €	excédent :	3 532.19 €

- Investissement

Recettes :	27 305.02 €		
Dépenses :	23 530.37 €	excédent :	3 774.65 €

Résultat budget		excédent :	7 306.84 €
------------------------	--	-------------------	-------------------

❖ MNR

- Exploitation

Recettes	15 514.94 €		
Dépenses	8 599.60 €	excédent :	4 915.34 €

- Investissement

Recettes	6 917.83 €		
Dépenses	3 688.65 €	excédent :	3 229.16 €

Résultat budget		excédent :	8 144.52 €
------------------------	--	-------------------	-------------------

Les 3 comptes administratifs 2017 sont approuvés à l'unanimité, étant précisé que le maire n'a pas pris part au vote (sorti de la pièce pour la circonstance).

2. Approbation des comptes de gestion M14, M49 et MNR.

Même chose que ci-dessus : Unanimité

3. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018.

Les taux votés en 2017 sont reconduits pour 2018 à l'unanimité



4. Vote des budgets primitifs 2018

❖ Budget communal M14

- Fonctionnement - dépenses

022 au de 10 000.00€ lire 7 300.00€

66111 au lieu de 17 600.00 lire 20 300.00€

Budget arrêté à 453 578.78€

- Investissement

1641 au lieu de 143 400.00 lire 147 050.00e

2313 au lieu de 123 609.90 lire 119 959.90€

Budget arrêté à 333 850.33€

Budgets arrêtés et adoptés à l'unanimité

Nota: participation 2018:

ajouter à la liste Accroche notes : 145.00€

Montant global : 5 000.00€

Accord unanime

❖ Eau et Assainissement M49

- Exploitation : 56 896.25€

- Investissement : 41 537.70€

21531 au lieu de 20 000.00 lire 30 000.00€

21532 au lieu de 17 521.61 lire 7 521.61€

Accord unanime

❖ MNR

- Exploitation

arrêté à 20 933.26€

Modifications apportées à l'exploitation :

au 61558 au lieu de 2 000.00 lire 1 000.00€

Conclusion :

Exploitation dépenses : total général 19 933.26€

Recettes

au 722 au lieu de 4 000.00 lire 3 000.00€

Solde exploitation recettes : lire 19 933.26€

- Investissement

En dépenses : travaux en régie 2313 lire 3 000.00€ au lieu de 4 030.00

arrêté en investissement dépenses à 13 499.37€

En recettes : inchangé.

Faire ouverture de crédit le moment donné du budget général de fonctionnement pour les 5 000€ de travaux en régie (fournitures d'entretien 6063)

Compte tenu des rectifications ci-dessus, les 2 budgets sont approuvés à l'unanimité.

5. Vote délibération de compensation attribuée en 2018

17 131.30e pour Bugarach en 2018 en prévisionnel, somme à laquelle il convient de déduire

-25 188.88€

périscolaire

+ 2 638.45€

incendie

-3 567.15€

Solde à reverser a CCPL

9 776.54€



6. Complément débat PADD du PLUiH du Limouxin

Délibération à prendre.

Le document d'urbanisme de Bugarach est récent. La commune de Bugarach a tenu compte de ce changement de comportement à avoir et a fait à cette occasion sa révolution culturelle, les zones constructibles ont été diminuées de manière drastique (donner le chiffre).

En conséquence il n'y a plus de marge de manœuvre.

7. Questions diverses

- Assos PIMPRENELLE : fête de la moissons 21 juillet 2018

Fête dans le champs pui sous la halle avec animation musicale.

Présentation assurance responsabilité civile

Quid buvette et autorisation débit de boisson

Programme avec horaires animations musicales

Accord sur le principe sous réserve d'animations gratuites.

-Festival du film insolite sur plusieurs villages et notamment sur l'enceinte du château de Bugarach "La quête du Graal et de l'insolite" le 11 août à Bugarach suivi du festival les 9 et 10 août à Rennes le château.

Bar + boissons alcoolisées + produits

Banderolle, projecteur, lumières, ...

Chaises, pub,

Prix entrée 5€

Autorisation refusée

- Affaire Morandea

La commune est condamnée au Tribunal Administratif à 12 000.00€ en dommages et intérêts.

On fait appel - avec témoignages voir avec MMA.

- Trou à boucher à la Fontvieille.

- Journée citoyenne le 2 juin avec inauguration du château.

- Transfo du haut du village

A détruire

Accord unanime

- Manifestation du 26 au 29 juillet

demande d'Alexandre ROUGE

Festival, conférences et concerts repas.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00

Signé par le secrétaire de séance : G. CROS